Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA SAINT-SAURY
Numéro du lot	fd15-198
COMMUNE(S)	SAINT-SAURY
Massif chevreuil	Châtaigneraie Ouest
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	Nicolas LHERM
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	23 Escouderc 15250 Saint Paul Des Landes, 15250 SAINT PAUL DES LANDES
Téléphone (fixe et portable)	+33632568193
Courriel	nicolas.lherm@sfr.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1403.00	Surface Totale: 2877.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2023 / 2024

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					35		
Réalisation année précédente					33		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Baisse		
Attribution théorique					41		
DEMANDE 2023 / 2024					30		

Fait le mercredi 8 mars 2023 à SAINT PAUL DES LANDES Signature